Drogue: plus de respect des droits des personnes concernées

Le Conseil de l'Europe sort un outil d'auto-évaluation pour éviter le non-respect des droits des consommateurs et consommatrices de substances addictives.





La réponse à la consommation et au commerce de drogues doit être mise en œuvre par les différents pays en pleine conformité avec les droits de l'homme, selon les Nations unies et le Conseil de l'Europe. Ce dernier a cependant pu constater que, bien qu'il existe un consensus fort sur le fait que les droits de l'homme doivent être pleinement respectés dans la législation, la politique et la pratique en matière de drogues, il reste beaucoup à faire pour mettre cet engagement en pratique.

La nécessité de créer un outil d'auto-évaluation, mettant en avant les bonnes pratiques, s'est fait sentir. Disponible uniquement en anglais, ce guide aborde autant les questions des traitements, de la discrimination, de la protection des données, de la prévention que de la détention, entre autres.

Il peut être utilisé seul, comme point d'entrée pour identifier les questions nécessitant une attention particulière, ou en complément à d'autres processus déjà établis.

Si, par exemple, une évaluation des interventions antidrogue dans les écoles est en cours, la section concernant le cadre scolaire peut servir pour garantir que les aspects importants des droits de l'enfant sont pris en compte.

En utilisant cet outil, les États disposent d'une meilleure compréhension de comment les droits de l'homme s'appliquent à des domaines spécifiques de la politique en matière de drogues. Ils sont également capables d'identifier les lacunes nécessitant une évaluation plus approfondie.

Enfin, ce document a aussi pour but de rassembler des informations clés pouvant être communiquées lors de réunions politiques internationales où les droits de l'homme et la politique en matière de drogue occupent une place de plus en plus importante.

(YT)

Consulter l'outil d'auto-évaluation